

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

DATE : 2 mai 2027

LIEU : SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Clôture des engagements : 11 avril 2027

1 – CATEGORIE 1

1.1) L'inscription en catégorie 1 est obligatoire pour les gymnastes :

- **Qualifiées** pour les ½ finales / Finale des Coupes / National Individuel / Trophée National de la saison en cours (après avoir participé ou non au 1^{er} tour des coupes)
- **OU** dérogées aux ½ finales 2027
- **OU** ayant obtenues **39 points ou plus en catégorie 2 lors du régional individuel 2026.**

1.2) Pour s'inscrire en catégorie 1, les gymnastes ne répondant pas à l'article 1.1 devront posséder :

- La 5^{ème} étoile pour les Benjamines, Minimes et Cadettes
- La 6^{ème} étoile pour les Juniors et Seniors

Une copie de l'attestation d'étoile doit être amenée au contrôle des licences. Elle peut être jointe avec l'inscription. Sans copie de cette attestation, la gymnaste ne pourra accéder au plateau de compétition.

Les gymnastes classées premières dans chaque catégorie d'âge sont déclarées Championnes Régionales de leur catégorie.

2 – CATEGORIE 2

Pour s'inscrire en Catégorie 2, la gymnaste :

- Doit avoir un niveau minimum 5^{ème} degré
- **ET ne doit pas être qualifiée** pour les ½ finales des coupes / Finale des Coupes / National Individuel / Trophée National de la saison en cours (après avoir participé ou non au premier tour des Coupes).

L'inscription en catégorie 2 est **obligatoire** pour les gymnastes ayant obtenu **43 points ou plus en catégorie 3 lors du régional individuel 2026.**

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

3 – CATEGORIE 3

Pour s'inscrire en catégorie 3, la gymnaste

- Doit avoir un niveau minimum 5^{ème} degré
- **ET** ne pas avoir participé à aucune compétition catégorie 1 de la saison en cours.

Cette catégorie est ouverte aux Poussins des deux dernières années (2017 et 2018).

4 – REGLEMENT

Pour la Catégorie 1

Compétition individuelle sur programme libre selon le Code de Pointage FIG 2025-2028, et les aménagements fédéraux prévus dans les Règlements Fédéraux 2026-2027.

Pour les Catégories 2 ou 3

Compétition individuelle selon le code catégorie 2 - 3 édition novembre 2025. La hauteur des agrès est identique quel que soit la catégorie d'âge.

5 – INSCRIPTIONS

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 16,50€ par gymnaste.

Les inscriptions étant nominatives, aucune gymnaste ne peut être ajoutée après la date limite d'inscription.

6 – MUSIQUES

Les musiques de sol doivent être enregistrées **sur une clé USB individuelle** marquée au nom de la gymnaste.

Il est interdit de mettre plusieurs musiques sur la même clé.

7 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

8 – JUGES

- a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter 1 juge pour 3 gymnastes de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.
Les associations inscrivant 10 gymnastes ou plus ne doivent présenter que **3 juges maximum**.
- b) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation sur le code FIG 2025-2028.
- c) La commission se réserve le droit de demander plus de juges si lors des inscriptions des gymnastes elle est dans l'obligation de faire un double jury.
- d) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »
- e) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge 2^{ème} échelon** ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.

GYMNASTIQUE FEMININE

REGLEMENT COUPE DAN LEFRANCOIS JEUNESSES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 2 **Minimes et Benjamines**.
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront inscrire dans ADAGIO les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.

REGLEMENT COUPE DAN LEFRANCOIS AINEES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 2 **Cadettes, Juniors et Seniors**.
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront inscrire dans ADAGIO les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.

GYMNASTIQUE FEMININE

REGLEMENT COUPE DAUGE JEUNESSES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 3 **Minimes et Benjamines**.
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront inscrire dans ADAGIO les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.

REGLEMENT COUPE DAUGE AINEES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 3 **Cadettes, Juniors et Seniors**.
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront inscrire dans ADAGIO les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.